

Planète Urgence, fondée en 2000 autour du modèle original d'engagement le «Congé Solidaire », est une association française de Solidarité Internationale reconnue d'utilité publique en 2009, qui permet à chaque entreprise ou collectivité et à chaque citoyen d'agir, en appui à des projets créés et gérés par des acteurs locaux, partout dans le monde.

Les principes fondamentaux de cet engagement sont :

- Le renforcement de l'autonomie économique des femmes et des hommes du Sud, sans distinction d'appartenance ethnique, religieuse ou politique,
- La protection de l'environnement comme capital sur lequel s'appuie le développement local des populations,
- La prise en compte simultanée des questions environnementales, économiques et sociales pour promouvoir un développement durable,
- La mobilisation de la société civile (citoyens, entreprises...) pour les rendre acteurs de la solidarité internationale,
- La rencontre et le partage entre les peuples.

Planète Urgence soutient des projets mis en œuvre dans des situations de :

- Vulnérabilité et isolement économique et social des populations,
- Destruction des milieux naturels ou menaces pesant sur ces milieux.

Ses domaines d'action sont :

- La formation professionnelle des adultes,
- L'appui éducatif,
- La protection et la restauration de la biodiversité,
- L'agroforesterie et la lutte contre la déforestation,
- L'information et la sensibilisation des citoyens aux problématiques de développement et de préservation de l'environnement.

Planète Urgence, engagée en Afrique, en Asie, en Amérique-Caraïbes, en Océanie et en France, met en œuvre, de façon complémentaire, deux programmes :

- **Congé Solidaire : pour agir, à la demande d'une association locale, dans le cadre de missions de courte durée (15 jours) et après une formation préalable, en partageant et transmettant ses compétences et ses connaissances. Ce programme est proposé sous deux modalités :**
 - Le Congé Solidaire : engagement tripartite entre Planète Urgence, une structure partenaire du Nord (entreprise, fondation d'entreprise, comité d'entreprise, collectivité) qui finance le départ de son salarié et un salarié qui effectue sa mission pendant son temps de congé en soutien à un projet local,
 - Le Congé Solidaire Individuel : engagement entre Planète Urgence et un particulier qui s'implique personnellement et financièrement dans le soutien d'un projet local.
- **Environnement et développement : pour soutenir le développement durable des communautés villageoises par:**
 - Des projets de reboisement/lutte contre la déforestation et de développement socio économique portés conjointement par Planète Urgence et des associations locales,
 - Une action sur les problématiques d'adaptation et d'atténuation du réchauffement climatique et de ses impacts sur les populations les plus vulnérables.